

## CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE SAISON 2009-2010

### 1 – ADHESION COMITE

Le bulletin d'adhésion est à retourner au Comité pour le 15 juillet accompagné des droits correspondants : 129.07 € pour la saison 2009-2010

### 2 – GESTION DES LICENCES

Toute demande d'adhésion doit être saisie dans GEST'HAND [www.ff-handball.net](http://www.ff-handball.net) avant d'être expédiée à la LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE – BP 30146 – 49501 SEGRE CEDEX. N'oubliez pas de vérifier et corriger si nécessaire l'adresse du licencié.

#### Consignes d'envoi

Noter sur votre enveloppe en haut à gauche le nom de votre club, la mention « LICENCES » et le numéro du Comité : 85

### PARTICULARITES DES LICENCES EVENEMENTIELLES

La saisie d'une licence événementielle n'est possible que si l'événement a été déclaré au Comité qui créera l'événement sur Gest'hand.

### 3- ASSURANCE

Les garanties MMA doivent être fournies au licencié. (Formulaire disponible sur gest'hand ou sur le site de la FFHB)

Elles doivent apparaître au verso du bordereau de licence. Attention les indemnités journalières ne sont pas prévues dans les garanties de base ; il convient aux licenciés intéressés de souscrire une option supplémentaire.

### 4 – TRAITEMENT DES MUTATIONS – NOUVEAUTE 2009-2010

Il n'y a plus de carton mutation : les mutations doivent se faire sur gest'hand.

Les différents documents sont téléchargeables en page d'accueil. Le dossier ne passe plus par le Comité ; il doit être adressé à la LIGUE.

Seuls les titulaires d'une licence fédérale compétitive, âgés de 13 ans et plus (nés en 1996 et avant) sont soumis au régime des mutations.

Les droits de mutation sont à joindre au dossier

+18 ans	92 €
17-18 ANS	43 €
Autres jeunes	32 €

Pour être complet un dossier doit comprendre obligatoirement

#### 1 / Pour les licenciés démissionnant avant le 15 juillet 2009

- ü Certificat médical
- ü Photocopie d'une pièce officielle d'identité avec photo précisant sa nationalité
- ü Imprimé de demande d'adhésion
- ü Le récépissé d'envoi, en recommandé avec AR, de l'avis de démission
- ü Autorisation parentale ou du représentant légal pour les mineurs
- ü Attestation « retour au club quitté » (uniquement si cela est le cas) signée par le joueur, le président du club d'accueil et validée par la ligue
- ü Contrat du joueur sous pli confidentiel
- ü Titre de séjour
- ü Autorisation provisoire de travail si statut promotionnel ou performance
- ü L'imprimé « mutation – attestation sur l'honneur » (mutations inter ligues).
- ü Chèque des droits de mutation

## 2/ Pour les licenciés démissionnant après le 15 juillet 2009 (mutations hors période)

En plus des pièces énumérées ci-dessus

Le licencié concerné remet les éléments apportant la preuve de la modification de la situation professionnelle ainsi que l'attestation probante de nouveau domicile.

Si tout ou partie des dispositions prévues pour bénéficier d'une mutation hors période n'est pas remplie, le licencié concerné peut solliciter auprès du club quitté une lettre de non opposition signée du président

Attention, pour les licenciés de plus de 16 ans, cela ne leur permet pas d'évoluer en championnat national ou dans une division permettant l'accès à un championnat national.

## 5 – ENGAGEMENTS D'ÉQUIPES

- a) Retour au comité pour le Jeudi 6 Août 2009  
Seniors Masculins : Excellence, Honneur, Première Division  
Seniors Féminins : Excellence
- b) Retour au comité pour le Mardi 1 Septembre 2009  
Seniors Masculins : Deuxième Division  
Seniors Féminins : Honneur
- c) Retour au Comité pour le jeudi 15 Septembre 2009  
Jeunes Masculins et Féminins : Moins de 18 ans, moins de 16 ans, moins de 14 ans, moins de 12 ans.
- d) Retour au Comité pour le jeudi 24 Septembre 2009  
Jeunes Masculins non compétitifs : Moins de 9 ans  
Jeunes Féminines non compétitives : Moins de 9 ans  
Jeunes masculins et féminins non compétitifs : Moins de 9 ans Mixtes
- e) Retour au Comité pour le jeudi 17 Novembre 2009  
Les engagements jeunes pour participer aux compétitions 2<sup>ème</sup> phase.  
Les équipes engagées en 1<sup>ère</sup> phase sont automatiquement engagées pour la 2<sup>ème</sup>, ne pas les réengager. (Sauf si elles sont « forfait » en 1<sup>ère</sup> phase)
- f) DATES OFFICIELLES DES COMPETITIONS 09/10  
La première date officielle pour les compétitions seniors est le 12 Septembre 2009  
La première date officielle pour les compétitions jeunes est le 3 Octobre 2009  
Dates du calcul des amendes en cas de forfait général d'une équipe engagée.
- g) Coupe de Vendée Masculine et Coupe de Vendée Féminine  
Engagement automatique avec l'adhésion du club au Comité de Vendée. Les équipes seniors (Ainsi que les moins de 19 région) Vendéennes masculines et féminines engagées dans une compétition départementale et/ou régionale participent à la Coupe de Vendée.  
De ce fait l'adhésion club sera majorée de 41.61 € par équipe.  
(Sauf pour les équipes évoluant en National et en pré-national masculine, qui ne peuvent y participer).  
Première date de coupe masculine prévue au 12 septembre 2009.

## 6/ HORAIRE DES CONCLUSIONS de RENCONTRE.

Les conclusions de rencontre sont établies sur Gesthand par le club recevant.

Le Comité se chargera de faire une copie papier qu'il enverra au club visiteur.

**(Pour les modifications de conclusions et de date, utiliser l'imprimé papier à envoyer par la poste au comité.)**

Tableau Horaire des rencontres

Catégories	SAMEDI	DIMANCHE
Seniors	18H30 à 22H	9H à 11H et 14H à 17H
Moins de 18 et - 17	15H à 19H	9H à 11H et 14H à <u>17H</u>
Moins de 16 et - 15	14H à 17H30	9H à 11H et 14h à <u>17H</u>
Moins de 14 et -13	14H à 17H	
Moins de 12	14H à 17H	
Moins de 9	14H à 15H30	

7/ CATEGORIES D'AGES.  
MASCULINS

ANNEES	03	02	01		00	99	98	97	96	95	94	93	92	91	90	89	88	87	71
AGES	6	7	8		9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	-35	>35
LICENCE PRATIQUE COMPETITIVE																			
ECOLE	- 9 ANS																		
PRATIQUE NON COMPETITIVE					LICENCE DECOUVERTE							LICENCE LOISIR							

FEMININES

ANNEES	03	02	01		00	99	98	97	96	95	94	93	92	91	90	89	88	87	71
AGES	6	7	8		9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	-35	>35
LICENCE PRATIQUE COMPETITIVE																			
ECOLE	- 9 ANS																		
PRATIQUE NON COMPETITIVE					LICENCE DECOUVERTE							LICENCE LOISIR							

8/ TEMPS de JEU et TAILLE du BALLON.

NIVEAU	TEMPS de JEU	TAILLE du BALLON
Seniors masculins	2 x 30 mn	Taille 3 – 58 / 60
Seniors féminines	2 x 30 mn	Taille 2 – 54 / 56
Moins de 18 ans masculins	2 x 30 mn	Taille 3 – 58 / 60
Moins de 18 ans féminines	2 x 30 mn	Taille 2 – 54 / 56
Moins de 16 ans masculins	2 x 25 mn	Taille 2 – 54 / 56
Moins de 16 ans féminines	2 x 25 mn	Taille 1 – 50 / 52
Moins de 14 ans masculins	3 x 14 mn	Taille 1 – 50 / 52
Moins de 14 ans féminines	3 x 14 mn	Taille 1 – 50 / 52
Moins de 12 ans masculins	3 x 12 mn	Taille 0 – 48 / 50
Moins de 12 ans féminines	3 x 12 mn	Taille 0 – 48 / 50
Non compétitif	3 x 12 mn	Taille 0 – 48 / 50

9/ TARIFS – saison 2009-2010 (en pièce jointes)

## 10 – AIDE A LA CREATION DE CLUBS

	1ERE ANNEE	2EME ANNEE	3EME ANNEE
ADHESION COMITE	GRATUIT	50 %	100%
LICENCES	GRATUIT sur 20 premières licences	50% sur 20 premières licences	100%
ABONNEMENT VHB	GRATUIT	50 %	100%
ENGAGEMENTS D'EQUIPES	GRATUIT	50%	100%
LABEL CLUBS	GRATUIT	50%	100%
FRAIS ADMINISTRATIF (fourniture)	GRATUIT	50%	100%
AIDE À L'EMPLOI	GRATUIT (20 premières licences)	50 % (20 premières licences)	100%
SECRETARIAT	GRATUIT	50%	100%